

Conseils pour l'accompagnement d'un élève déficient auditif

Les différents niveaux de déficience auditive :

- **Déficience auditive légère** : la perte tonale est comprise entre 21 et 40DB. La parole est difficilement perçue à voix basse ou éloignée.
- **Déficience auditive moyenne** : la perte tonale se situe entre 41 et 70DB. Le sujet a besoin d'observer les mouvements labiaux du locuteur afin de mieux comprendre la parole. Il existe une gêne selon le bruit et l'éloignement de la source sonore.
- **Déficience auditive sévère** : perte tonale entre 71 et 90DB. La parole est perçue à voix forte près de l'oreille. Seuls les bruits puissants sont audibles.
- **Déficience auditive profonde** : perte tonale entre 91 et 119DB. Aucune perception de la parole. Seuls les bruits graves et très forts sont perçus.
- **Déficience auditive totale** : perte tonale de 120DB. Rien n'est perçu.

Au plan scolaire :

L'accompagnement d'élèves déficients auditifs ne relève généralement pas des compétences d'un auxiliaire de vie scolaire. La scolarisation de ces élèves est liée à leur degré de surdité. Elle ne peut être envisagée sans le recours à des appareillages ou prothèses adaptées.

On peut tout de même rencontrer un AVS auprès de jeunes enfants malentendants dont l'objectif principal est leur socialisation.

Quelques pistes pour accompagner un élève déficient auditif :

L'enseignant devra se positionner le plus possible face à la lumière et face à l'élève lors des explications orales afin de faciliter la lecture labiale. L'AVS restera au plus près de l'élève, attentive à son regard et à son degré de compréhension des consignes données par le professeur.

La communication doit être la plus explicite possible. Chaque parole est soigneusement articulée sans grimacer.

Multiplier les informations visuelles, les illustrations, les croquis, les schémas.

Privilégier le mode de communication gestuel et l'illustration corporelle.

Mettre à disposition de l'élève des photocopies des cours afin de limiter sa prise de notes. L'élève peut difficilement lire sur les lèvres et écrire à la fois. L'AVS est, dans cette situation, fort utile pour l'aider à la prise de notes.

Recourir aux activités pédagogiques sur ordinateur peut être une aide précieuse au travail personnel de l'élève.

L'enseignant et l'AVS veilleront à établir en classe des conditions optimales de réception des messages : limitation des bruits parasites, tour de rôle des prises de parole, signes afin d'indiquer à l'élève qui prend la parole et quand lui-même peut la prendre etc.